

## Fiche de données de sécurité

page: 1/16

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

#### 1.1. Identificateur de produit

## Acepol AL

UFI: TTPG-Y0AY-2006-FFES

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation appropriée: Agent de traitement de surface

Utilisation non recommandée: Autres utilisations que celles recommandées

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

Chemetall GmbH  
Trakehner Straße, 3  
60487, Frankfurt am Main  
Germany  
+49(0)69 7165-0  
sds.global-chemetall@basf.com

Adresse de contact:

Chemetall S.A.S.  
Carré 92 - Immeuble G2 8 avenue des  
Louvresses  
92622, Levallois-Gennevilliers  
France

Téléphone: +33.(0)1.47.15.38.00  
adresse E-Mail: sds.fr-chemetall@basf.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

Téléphone: +49 180 2273-112

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1A

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil de Prudence (Prévention):

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.

P280

Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.

Conseils de prudence (Intervention):

P333 + P313

En cas d'irritation/éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P302 + P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

Conseil de Prudence (Elimination):

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

| Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: 2-méthylisothiazol-3(2H)-one

### **2.3. Autres dangers**

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

---

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### **3.1. Substances**

Pas applicable

### **3.2. Mélanges**

Caractérisation chimique

composés non organiques, composés organiques, Eau

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

| 2-méthylisothiazol-3(2H)-one

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Teneur (W/W): > 0 % - < 0,1 %  | Acute Tox. 2 (Inhalation - poussière)     |
| Numéro CAS: 2682-20-4          | Acute Tox. 3 (par voie orale)             |
| Numéro-CE: 220-239-6           | Acute Tox. 3 (par voie cutanée)           |
| Numéro d'enregistrement REACH: | Skin Corr./Irrit. 1B                      |
| 01-2120764690-50               | Eye Dam./Irrit. 1                         |
| Numéro INDEX: 613-326-00-9     | Skin Sens. 1A                             |
|                                | Aquatic Acute 1                           |
|                                | Aquatic Chronic 1                         |
|                                | Facteur M - aiguë: 10                     |
|                                | Facteur M - chronique: 1                  |
|                                | H330, H317, H314, H301 + H311, H400, H410 |
|                                | EUH071                                    |

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Sens. 1A: >= 0,0015 %

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Eloigner la victime de la zone de danger. Retirer immédiatement les vêtements souillés. En cas de doute, ou si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne pas faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

Après inhalation:

Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme. Si les irritations persistent, consulter un médecin. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact avec la peau:

Si les irritations persistent, consulter un médecin. Retirez les vêtements contaminés. Lavez la peau à l'eau et au savon et rincez abondamment. Ne PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Après contact avec les yeux:

Si les irritations persistent, consulter un médecin. Enlever les verres de contact. Maintenir les paupières ouvertes et nettoyer abondamment avec de l'eau fraîche et propre ou une solution de rinçage d'œil.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à fond avec de l'eau, secours médical. En cas de troubles persistants, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Symptômes allergiques, Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

---

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales).

Antidote: Pas d'antidote spécifique connu.

---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction recommandés:

dioxyde de carbone, mousse résistant aux alcools, poudre d'extinction, eau pulvérisée

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Substances dangereuses: oxydes de carbone

Conseil: Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement particulier de protection:

Il se peut qu'un appareil respiratoire approprié soit nécessaire.

Autres informations:

Refroidir les récipients fermés se situant à proximité d'un foyer d'incendie. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter de respirer les vapeurs. Pour le personnel non urgentiste: Utiliser un vêtement de protection individuelle. Veiller à la bonne aération des locaux. Garder à l'écart des sources d'inflammation. Pour les intervenants d'urgence: Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. S'il arrive que le produit pénètre dans les évacuations d'eau ou les égouts, prévenir immédiatement la compagnie des eaux locale; dans le cas de contamination de cours d'eau, de rivières ou de lacs, prévenir l'Agence pour l'environnement.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir et collecter les résidus à l'aide d'un absorbant ininflammable, tel que sable, terre, vermiculite, terre de diatomée, et stocker dans un conteneur approprié pour l'élimination en conformité avec la réglementation sur les déchets (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec à l'aide d'un détergent; éviter d'utiliser des solvants. Assurer une ventilation adéquate.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipients de stockage. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les zones d'application. Se reporter à la rubrique 8 pour en savoir plus sur la protection personnelle. Se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail. Éviter de respirer les vapeurs ou vaporisation. Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de secours et d'une douchette à yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Éviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir à l'écart de matières oxydantes, fortement alcalines et fortement acides.

Matériaux adaptés: Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), polyéthylène téréphtalate (PET), Polypropylène

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter l'éclairage naturel direct. Fermer les conteneurs avec attention après ouverture et les stocker verticalement afin d'éviter des fuites.

Défense de fumer. Pas d'admission pour le personnel non autorisé. Stocker uniquement dans des conteneurs réservés à ce produit. Respecter les étiquettes de mise en garde. Stocker à l'abri du gel.

Stabilité de stockage:

Température de stockage: 5 - 40 °C

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

56-81-5: Glycerol

VME 10 mg/m<sup>3</sup> (VLEP-INRS (FR)), aérosol

Limite donnée à titre indicatif

Valeur Limite Biologique (VLB)

Pas de données disponibles.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

### Composants avec PNEC

2682-20-4: 2-méthylisothiazol-3(2H)-one

eau douce: 0,00339 mg/l

eau de mer: 0,00339 mg/l

station d'épuration: 0,23 mg/l

sol: 0,047 mg/kg

orale (empoisonnement secondaire / secondary poisoning):

Pas de potentiel de causer des effets toxiques de l'accumulation dans les organismes supérieurs.

### Composants avec DNEL

2682-20-4: 2-méthylisothiazol-3(2H)-one

travailleur: Exposition à court et long terme - effets systémiques, Par inhalation

Pas de risques identifiés.

travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, Par inhalation: 0,021 mg/m<sup>3</sup>

travailleur: Exposition à court terme - effets locaux, Par inhalation: 0,043 mg/m<sup>3</sup>

travailleur: Exposition à court et long terme - effets systémiques, par voie cutanée

Pas de risques identifiés.

travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, par voie cutanée

Pas de risques identifiés.

travailleur: Exposition à court terme - effets locaux, par voie cutanée sensibilisation de la peau

travailleur: Exposition à court terme et à long terme - Effets locaux, Oeil Corrosion/irritation cutanée

consommateur: Exposition à court et long terme - effets systémiques, Inhalation

Pas de risques identifiés.

consommateur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 0,021 mg/m<sup>3</sup>

consommateur: Exposition à court terme - effets locaux, Inhalation: 0,043 mg/m<sup>3</sup>

consommateur: Exposition à court et long terme - effets systémiques, par voie cutanée

Pas de risques identifiés.

consommateur: Exposition à long terme - effets locaux, par voie cutanée

Pas de risques identifiés.

consommateur: Exposition à court terme - effets locaux, par voie cutanée sensibilisation de la peau

consommateur: Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale: 0,027 mg/kg

consommateur: Exposition à court-terme - Effets systémiques, par voie orale: 0,053 mg/kg

consommateur: Exposition à court terme et à long terme - Effets locaux, Oeil Corrosion/irritation cutanée

## **8.2. Contrôles de l'exposition**

### Contrôles techniques appropriés

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

Assurer une ventilation adéquate. Une ventilation par aspiration localisée dotée d'une bonne aspiration générale doit être utilisée. Si ce n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs sous les limites d'exposition en milieu de travail, utiliser des respirateurs certifiés adéquats.

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire requise si la valeur limite d'exposition (le cas échéant) risque d'être dépassée. (Filtre à gaz 14387 Type A)

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm épaisseur de revêtement

Indice de protection 6, correspondant à un temps de perméation >480 minutes selon la norme EN ISO 374-1.

Le gant de protection devra être testé pour son aptitude particulière (par exemple : résistance mécanique, compatibilité avec le produit, propriétés anti-statiques).

Les gants devront être remplacés immédiatement s'ils sont abîmés ou si des signes d'usure sont visibles. Il est recommandé d'utiliser une protection préventive de la peau (crème pour la peau).

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Vêtements de protection:

Vêtement de protection résistant aux produits chimiques conforme à la norme DIN EN 13034 (type 6)

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Retirer les vêtements souillés et les jeter en prenant des précautions. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Tenir éloigné des denrées alimentaires et des aliments pour animaux.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Pour avoir des informations sur les contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement, se référer à la rubrique 6.

---

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| Etat physique:      | liquide        |
| Couleur:            | blanc(he)      |
| Odeur:              | inodore        |
| Valeur du pH:       | 7,0 - 8,0      |
| Point de fusion:    | < 0 °C         |
| début d'ébullition: | > 100 °C       |
| Point d'éclair:     | non applicable |

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

|                                  |   |              |
|----------------------------------|---|--------------|
| Inflammabilité:                  | non applicable                                      |              |
| Limite inférieure d'explosivité: | non déterminé                                       |              |
| Limite supérieure d'explosivité: | non applicable                                      |              |
| Température d'auto-inflammation: | non déterminé                                       |              |
| Pression de vapeur:              | < 23,00 hPa<br>(20 °C)                              | (calculé(e)) |
|                                  | (50 °C)   |              |
| Densité:                         | non déterminé<br>1,000 g/cm <sup>3</sup><br>(20 °C) |              |
| Solubilité dans l'eau:           | soluble   |              |
| Auto-inflammabilité:             | non auto-inflammable                                |              |
| Viscosité dynamique:             | env. 30 mPa*s<br>(20 °C)                            | (DIN 54453)  |
| Viscosité, cinématique:          | (40 °C)   |              |
|                                  | non déterminé                                       |              |
| Risque d'explosion:              | aucune propriété explosive                          |              |
| Propriétés comburantes:          | non comburant                                       |              |

## 9.2. Autres informations

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit susceptible d'auto-échauffement.

Miscibilité avec l'eau:  
miscible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter l'éclairage naturel direct. Éviter le gel.

### 10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

Se maintenir loin des substances hautement acides ou alcalines comme les oxydants afin d'éviter les réactions exothermiques.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'exposition à des températures élevées, des produits de décomposition dangereux, tels que le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone, la fumée, des oxydes d'azote peuvent être produits., Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

Possible sensibilisation de la peau après contact.

#### mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

---

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Evaluation de la toxicité aquatique:

Aucun résultat de test n'est disponible pour ce produit. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Le mélange a été évalué selon le règlement (CE) No 1272/2008 et n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement, mais il contient des substances dangereuses pour l'environnement. Voir la section 3 pour plus de détails.

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Pas de données disponibles sur la dégradation biologique et sur l'élimination.

### **12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles.

### **12.4. Mobilité dans le sol**

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Pas de données disponibles.

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

### **12.6. Autres effets néfastes**

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Pas d'élimination par les systèmes d'égouts ou d'eaux usées.

Éliminer la substance/produit en tant que déchet spécial conformément à la directive 2008/98/CE.

Code de déchet:

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Emballage non nettoyé:

Les conteneurs qui ne sont pas correctement vidés doivent être éliminés conformément à la directive 2008/98/CE.

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### Transport terrestre

ADR

|   |  |
|---|--|
|   | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport |
| Numéro ONU:   | Pas applicable   |
| Nom d'expédition des Nations unies:                   | Pas applicable   |
| Classe(s) de danger pour le transport:                | Pas applicable   |
| Groupe d'emballage:                                   | Pas applicable   |
| Dangers pour l'environnement:                         | Pas applicable   |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucun connu  |

RID

|   |  |
|---|--|
|   | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport |
| Numéro ONU:   | Pas applicable   |
| Nom d'expédition des Nations unies:                   | Pas applicable   |
| Classe(s) de danger pour le transport:                | Pas applicable   |
| Groupe d'emballage:                                   | Pas applicable   |
| Dangers pour l'environnement:                         | Pas applicable   |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucun connu  |

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

### Transport fluvial intérieur

ADN

|  |  |
|--|--|
|  | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport |
| Numéro ONU:  | Pas applicable   |
| Nom d'expédition des Nations unies:                    | Pas applicable   |
| Classe(s) de danger pour le transport:                 | Pas applicable   |
| Groupe d'emballage:                                    | Pas applicable   |
| Dangers pour l'environnement:                          | Pas applicable   |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Aucun connu  |

### Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

### Transport maritime

IMDG

|   |  |
|---|--|
|   | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport |
| Numéro ONU:   | Pas applicable   |
| Nom d'expédition des Nations unies:                   | Pas applicable   |
| Classe(s) de danger pour le transport:                | Pas applicable   |
| Groupe d'emballage:                                   | Pas applicable   |
| Dangers pour l'environnement:                         | Pas applicable   |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucun connu  |

### Sea transport

IMDG

|                              |  |
|------------------------------|--|
|                              | Not classified as a dangerous good under transport regulations |
| UN number:                   | Not applicable   |
| UN proper shipping name:     | Not applicable   |
| Transport hazard class(es):  | Not applicable   |
| Packing group:               | Not applicable   |
| Environmental hazards:       | Not applicable   |
| Special precautions for user | None known   |

### Transport aérien

IATA/ICAO

|   |  |
|---|--|
|   | Produit non dangereux au sens des réglementations de transport |
| Numéro ONU:   | Pas applicable   |
| Nom d'expédition des Nations unies:                   | Pas applicable   |
| Classe(s) de danger pour le transport:                | Pas applicable   |
| Groupe d'emballage:                                   | Pas applicable   |
| Dangers pour l'environnement:                         | Pas applicable   |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucun connu  |

### Air transport

IATA/ICAO

|                              |  |
|------------------------------|--|
|                              | Not classified as a dangerous good under transport regulations |
| UN number:                   | Not applicable   |
| UN proper shipping name:     | Not applicable   |
| Transport hazard class(es):  | Not applicable   |
| Packing group:               | Not applicable   |
| Environmental hazards:       | Not applicable   |
| Special precautions for user | None known   |

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

prendre par l'utilisateur

for user

#### 14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

#### Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

|                            |            |                     |               |
|----------------------------|------------|---------------------|---------------|
| règlement:                 | Non évalué | Regulation:         | Not evaluated |
| Expédition approuvée:      | Non évalué | Shipment approved:  | Not evaluated |
| Nom de la pollution:       | Non évalué | Pollution name:     | Not evaluated |
| Catégorie de la pollution: | Non évalué | Pollution category: | Not evaluated |
| Type de navire:            | Non évalué | Ship Type:          | Not evaluated |

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

Classe de danger pour l'eau (AwSV allemand du 1er août 2017): (1) Faible polluant de l'eau.

Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-8 (France): 65

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Références bibliographiques et sources des données: REACH-Règlement (CE) No. 1907/2006. CLP-Règlement (CE) No. 1272/2008.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

|                   |   |
|-------------------|---|
| Skin Sens.        | sensibilisation de la peau  |
| Acute Tox.        | Toxicité aiguë  |
| Skin Corr./Irrit. | Corrosion/irritation cutanée  |
| Eye Dam./Irrit.   | Lésions oculaires graves / irritation oculaire  |
| Aquatic Acute     | Danger pour le milieu aquatique - aigu  |
| Aquatic Chronic   | Danger pour le milieu aquatique - chronique   |
| H317              | Peut provoquer une allergie cutanée.  |
| H330              | Mortel par inhalation.  |
| H314              | Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux .                        |
| H301 + H311       | Toxique par ingestion ou par contact cutané   |
| H400              | Très toxique pour les organismes aquatiques.  |
| H410              | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| EUH071            | Corrosif pour les voies respiratoires.  |

### Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

---

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 27.05.2021

Version: 3.0

Date de la version précédente: 27.01.2020

Version précédente: 2.0

Produit: **Acepol AL**

(ID Nr. 30691138/SDS\_GEN\_FR/FR)

date d'impression 11.11.2021

---

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

---

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.